

COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 04 juillet 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES Vincent, BABEAU Stéphanie, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, MASSOL Sandrine, FARENC Jean, ABADI Richard, COQUIN Charles, CAUSSE Emilie, GUERY David, SUDRE Nathalie, BORDES Thomas, ALVERNHE Céline.

Absentes excusées : GUERRA Christel, AUQUE Séverine.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR

- Délibération du tarif d'un repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2023-2024.
- Délibération pour mise en place de la M 57 (logiciel Mairie).
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après avoir voté, les membres du conseil ont désigné à l'unanimité RICCA, Pierre comme secrétaire de cette séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 23 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION DU TARIF D'UN REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2023-2024

Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal délibère pour fixer le prix du repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2023-2024. Il ajoute que le coût moyen d'un repas est pris en charge à 50% par la municipalité. Après en avoir délibéré et malgré l'augmentation de ce coût moyen liée à l'inflation actuelle, les membres du conseil ont décidé de ne pas augmenter le prix de ce repas. Il reste fixé à :

- 4 € pour les enfants.
- 5,40 € pour les adultes.

Cette décision a été prise à la majorité des membres présents (12 voix pour et 01 abstention).

DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE DE LA M 57 (LOGICIEL MAIRIE)

Monsieur le Maire désire obtenir l'accord des membres du conseil municipal pour la mise en place au secrétariat de mairie de la M 57. Il explique qu'il s'agit d'un logiciel budgétaire et comptable destiné aux collectivités territoriales. Ce dernier assouplit les règles budgétaires et facilite le travail. La date butoir pour son installation est fixée au 01/01/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil autorisent cette installation à la majorité des présents (13 voix pour).

DELIBERATION POUR FIXER LE TARIF HORAIRE DE LOCATION DE LA SALLE DU JUDO ET DE LA SALLE DU BATIMENT MULTIFONCTION

Pour la pratique du Tai-Chi-Chuan, monsieur Julien Braichet, kinésithérapeute à Valdériès, souhaite louer à l'heure et suivant leurs disponibilités la salle municipale du judo ou celle située sous le bâtiment multifonction. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de fixer le tarif horaire de location de ces locaux.

Après délibération et vote, ce tarif horaire est fixé à 05 euros TTC pour l'une ou l'autres de ces salles (13 voix pour).

RETOUR DES COMMISSIONS

Projet du Conseil Municipal Jeunes :

GUERY David informe les membres du conseil que, dans le cadre du projet émis par le CMJ de réaliser un City Stade, la commission « sports-loisirs » rencontrera un commercial le 03 août 2023.

Accueil des nouveaux arrivants :

DIEUZE Michel de la commission « animations » a interrogé les membres du conseil sur l'opportunité de déplacer ou pas la date de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants prévue le 06 octobre 2023, ceci en raison de la diffusion ce jour-là d'un match de la coupe du monde de rugby. Après réflexion, il a été décidé de maintenir cette date et de placer dans la salle un écran géant pour visionner le match.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Plan local d'urbanisme :

L'enquête publique va débuter en septembre 2023.

Travaux route d'Albi :

Ces travaux vont commencer fin août 2023.

Travaux au local des kinésithérapeutes :

Une réunion de chantier aura lieu sur le site le 04 septembre 2023 à 11h00.

Annulation du Nectar Festival :

Cette soirée, initialement prévue à Valdériès le 02 septembre 2023, a été annulée par les organisateurs.

Cambriolage de la mairie et disparition de la sono à la salle polyvalente :

Plaintes déposées auprès de la gendarmerie. Enquêtes en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Le secrétaire de séance Pierre RICCA.

Le Maire Vincent RECOULES.